

## Commune de Chaumont-Gistoux

PU/23.032

### URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la s.a. EVILLAS représentée par M. VAN DE VEN et ayant établi ses bureaux à 1600 Sint-Pieters-Leeuw, Petrus Huysegomsstraat 6

Le terrain concerné est situé à 1325 Dion-Valmont, rue de l'Epine et rue du Brocsous et cadastré Division 4 Section C n°288b, 116, 117, 118, 119, 135, 134, 133a, 129a, 130a, 131a

Le projet consiste en **la construction de 24 logements en 20 maisons avec création de voirie et aménagement des abords** et présente les caractéristiques suivantes :

16 maisons unifamiliales et 4 maisons bifamiliales (8 logements) répartis en 6 ensembles construits (3 variations dans la teinte des matériaux : brique ton brun, ton rouge foncé et ton rouge claire (orangée)) ; 4 groupes de part et d'autre d'une nouvelle contre-voirie à la rue de l'Epine et 2 groupes aux abords d'une nouvelle placette accessible via une contre-voirie à la rue de l'Epine de l'autre côté de la rue ; préservation des talus de la rue de l'Epine avec traversée cyclo-piétonne ; plantations d'alignements d'arbres pour restructuration du paysage ; 13 parkings publics et 44 parkings privés ; cession partielle au domaine public ; jardins privatifs et un lot communautaire ;

*Le projet nécessite une annonce de projet : profondeur construite.*

*Le projet nécessite une enquête publique : dérogation à la destination de la zone agricole du plan de secteur*

*L'enquête publique est réalisée en vertu des articles R.IV.40-1 §1<sup>er</sup> 7° du Code du Développement Territorial (décret voirie).*

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

du **12.06.2023** au **11.07.2023** uniquement sur rendez-vous, du lundi au jeudi non fériés de 9h à 13h et les vendredis non fériés, de 9h à 12h ;

Le samedi 17 juin 2023 de 10h à 12h

Pour le samedi 17 juin 2023 de 9h à 12h, le rendez-vous doit être pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme - téléphone : 010/68.72.11

**L'enquête publique est ouverte le 12.06.2023 et clôturée le 11.07.2023.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante :rue Colleau, 2 à 1325 Chaumont-Gistoux,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : [annonces-enquetes](#) via e-guichet

- remises au service Urbanisme dont le bureau se trouve à 1325 Chaumont-Gistoux, rue Colleau, 2;

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : PU/23.032 EVILLAS

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante: rue Colleau, 2 à 1325 Chaumont-Gistoux, le **11.07.2023**, à 11h00

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Van Meerbeek dont le bureau se trouve à 1325 Chaumont-Gistoux, rue Colleau, 2 – Service urbanisme.

A Chaumont-Gistoux, le 01 juin 2023

Par ordonnance,

Le Directeur Général f.f.,

C. THIBOU



La Bourgmestre a j.

B. AUBECQ